



Code postal
60 140
Téléphone
03.44.73.02.39
Télécopie
03.44.69.26.46
e-mail
mogneville.mairie@wanadoo.fr

Mairie de MOGNEVILLE
DEPARTEMENT DE L'OISE
CANTON de NOGENT SUR
OISE

SEANCE DU 12 MAI 2015

Etaient présents :

Les Membres du bureau Municipal,

M. DELAHOCHÉ Michel, Maire,
Mme. MARTEL Véronique, Adjoint,
M. HERCELIN Pierre, Adjoint,
Mme REMOISSONNET Christelle, Adjoint,
M. MAGUET Jean-François, Adjoint,
Mme GAMBIER Audrey, Adjoint,

Les Conseillers Municipaux,

Mme JOUOT Murielle,
Mme LE GALL Maryline,
Mme LEFEVRE Josiane,
M. MOREL Maurice,
M. BONNEAUD Thierry,
M. CHEVET Bruno,
M. PECKSTADT Jean-Claude,

Absents excusés :

Les Membres du bureau Municipal,

Les Conseillers Municipaux,

M. LAVOGIEZ Yves, Absent non excusé
M. PILLON Claude, (pouvoir à M. DELAHOCHÉ)
Mme BODEQUIN Christelle, (pouvoir à Mme JOUOT)
M. MICHEL Philippe (pouvoir à M. BONNEAUD)
Mme MAGUET (pouvoir à M. MAGUET)

Secrétaire de séance :

Mme MARTEL Véronique
est élue Secrétaire de séance.

Dates Légales :

Date de convocation : 4 Mai 2015
Date d'affichage : 4 Mai 2015

Nombre de Conseillers :

EN EXERCICE 18
PRESENTS 13
VOTANTS 17

L'an deux mil quinze, le 12 Mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur DELAHOCHÉ Michel, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ COMMISSION COMMUNALE
- ❖ RAPPORT 2014 PISCINE CCLVD
- ❖ PLU
- ❖ CONTRAT A DUREE DETERMINEE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 30 MARS 2015

Chacun des membres de l'assemblée ayant été destinataire du compte rendu du conseil municipal du 30 Mars 2015, Mr le Maire sollicite les observations.

Aucune remarque n'étant formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité et sans réserve le compte rendu de séance du 30 Mars 2015.

20 - COMMISSION COMMUNALE

Suite à la démission de Mme VELLE Betty (conseillère) pour raisons personnelles, il est nécessaire de revoir la composition des commissions communales dans lesquelles elle participait.

1) SYNDICAT MULTISITES DE LA VALLEE DE LA BRECHE (SMVB)

Rappel des membres actuels :

- Titulaires : Mr DELAHOUCHE Michel
Mr HERCELIN Pierre
Mr LAVOGIEZ Yves
Mme VELLE Betty

- Suppléants : Mr MAGUET Jean François
Mr BONNEAUD Thierry
Mr MICHEL Philippe
Mr PECKSTADT Jean Claude

Par ailleurs, Mr LAVOGIEZ Yves n'étant plus présent aux dernières réunions du SMVB, Mr le maire demande de profiter de la démission de Mme VELLE Betty pour nommer deux nouveaux titulaires.

Mr le maire demande donc à l'assemblée les personnes qui se portent candidats à ces 2 postes puis il sera procédé au vote de celles-ci ainsi qu'à la nomination des suppléants si besoin.

Les candidats pour être titulaires sont : Mr BONNEAUD Thierry
Mr CHEVET Bruno
Mr PECKSTADT Jean-Claude

Après vote par l'ensemble du conseil municipal sont élus titulaires :

- Mr CHEVET Bruno (13 voix)
- Mr PECKSTADT Jean-Claude (16 voix)
(Mr BONNEAUD Thierry a obtenu 5 voix)

Il convient donc de nommer un suppléant.

Seul Mr MOREL Maurice se présente candidat et est élu à l'unanimité suite au vote du conseil municipal.

2) CCAS

Le conseil municipal ayant voté pour nommer 5 membres élus et 5 membres bénévoles, il faut donc nommer un nouveau membre élu parmi l'assemblée suite à la démission de Mme VELLE Betty.

La seule candidate étant Mme MARTEL Véronique, et après vote du conseil elle est élue à l'unanimité.

Par ailleurs suite à la démission de Mr Nourtier Gilles (pour raisons personnelles), membre bénévole, il est fait appel à candidature par affichage municipal durant 15 jours .

21 - RAPPORT 2014 PISCINE CCLVD

Chaque année la communauté de communes de la Vallée Dorée nous soumet pour avis son rapport annuel du fonctionnement de la piscine.

Après en avoir pris connaissance, Mr le maire demande au conseil municipal les avis et remarques éventuelles.

Pour information : le projet est consultable en mairie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport 2014 de la piscine de la CCLVD.

22 - PLU

Depuis 2008, l'ancienne équipe municipale avait commencé la révision du PLU de 2004 mais les nouvelles contraintes juridiques et les nombreux points de discordance entre les services de l'Etat et les souhaits communaux n'ont pas permis à cette révision d'aboutir. De plus, il est à noter que la commune n'a pas pu pour des raisons financières et surtout par manque d'affichage public et de publicité légale de permettre aux révisions d'arriver à exécution.

C'est pourquoi, il est nécessaire aujourd'hui de remettre toute l'étude à plat et de recommencer un nouveau projet de révision en phase avec les législations actuelles.

Il convient donc de procéder à quatre délibérations permettant d'amorcer la nouvelle révision du PLU :

- Délibération pour résilier le marché passé avec le cabinet Greuzat chargé de la révision de 2008
- Délibération pour retirer les délibérations liées à cette révision
- Délibération pour retirer les délibérations liées aux révisions simplifiées 1 et 2
- Délibération pour la prescription d'une nouvelle révision du PLU (définition des objectifs et des modalités de concertation)

Après lecture de chaque modèle de délibérations à prendre, l'ensemble du conseil municipal les approuve à l'unanimité.

23-CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Mr ROUSSEAUX Jérémy a été radié des effectifs communaux pour abandon de poste le 27 Janvier 2015.

Pour le remplacer, une personne en CDD pour remplacement d'un titulaire indisponible a été recrutée (pour arrêt maladie).

Aujourd'hui, nous devons le remplacer pour assurer le fonctionnement du centre aéré et du périscolaire mais sur un autre motif puisque le poste est vacant.

Il est donc nécessaire d'autoriser Mr le Maire à recruter un nouveau CDD pour accroissement temporaire d'activité le temps de trouver une autre solution pour la prochaine rentrée scolaire en septembre 2015.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h20.